

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET 18 DÉCEMBRE 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 18 décembre 2017 à 19 h 32, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde, le trésorier M. Marco Pilon et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

17-12-1101 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 18 décembre 2017 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2018
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020
4. Période de questions
5. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

Présentation du budget 2018 par le trésorier M. Marco Pilon, FCPA, FCGA, OMA.

17-12-1102 Adoption du budget 2018

CONSIDÉRANT que selon l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil doit préparer et adopter, avant le 31 décembre de chaque année, le budget de la Ville en y prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER les prévisions budgétaires 2018 où sont présentés des revenus de fonctionnement de 75 258 109 \$, des charges de fonctionnement de 65 373 914 \$ ainsi que des charges et autres affectations aux fins fiscales totalisant 9 884 195 \$ incluant une affectation du surplus accumulé non affecté à l'exercice suivant de 872 014 \$;

DE publier dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité un document explicatif du budget tel que le permet l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

« ADOPTÉE »

17-12-1103 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020 totalisant un montant de l'ordre de 128 810 420 \$ réparties comme suit :

2018	43 265 420 \$
2019	44 135 000 \$
2020	41 410 000 \$

soit, par les présentes, adopté.

« ADOPTÉE »

17-12-1104 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

17-12-1105 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h 21 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier